

Section 0. Avis d'appel public à candidature de marché public

Avis d'appel public à candidature de marché public (AAPCMP)

N°.....4.0.3...../MCVDD/PRMP/PAGEFCOM2/S-PRMP du 16/08/2021

Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) (Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales Phase 2 PAGEFCOM2)

Travaux de réhabilitation des infrastructures existantes de transformation du karité et des infrastructures existantes d'apiculture.

1. Cet Avis public à candidature de marché public (APCMP) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés N°0135/PRMP/MCVDD/S-PRMP du 15 janvier 2021 paru sur la plateforme SIGMAP (www.marches-publics.bj).
2. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (gouvernement du Benin) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2021 des fonds de la Banque Africaine de Développement (BAD), afin de financer le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM 2), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de **réhabilitation des infrastructures existantes de transformation du karité et d'apiculture**.
3. Le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Réhabilitation des infrastructures existantes de transformation du karité et d'apiculture**. Les travaux seront exécutés en entreprise générale et sont divisés en deux lots :

Lot 1 : Travaux de réhabilitation des infrastructures existantes de transformation du karité à :

- Waanou commune de Bassila ;
- Sinahou commune de Tchaourou ;
- Banigri commune de Tchaourou ;
- Agoua commune de Bantè.

Lot 2 : Travaux de réhabilitation des infrastructures existantes de transformation d'apiculture à :

- Idadjo commune de Ouèssè ;
- Manigri commune de Bassila ;
- Bangri commune de Tchaourou ;
- Djagbalo commune de Bantè.

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut être attributaire des (02) lots.

Section I : Instructions aux Candidats

Aucune variante n'est admise. L'attribution du marché se fera à l'offre conforme aux prescriptions techniques du dossier et évaluée la plus économiquement avantageuse

4. Les exigences en matière de qualification sont :

○ **Capacité technique et professionnelle :**

- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) projets similaires ou de nature plus complexe au cours des trois (03) dernières années (2018, 2019 et 2020).
- Avoir au moins deux (02) expériences de construction de clôtures, modules de salles de classe, boutiques/hangars de marché ou de bâtiments d'une superficie total moyenne de 150 m² avec électricité, menuiserie et plomberie.
- Disposer d'un personnel clé tel que : un conducteur des travaux de niveau Licence professionnelle en Génie Civil ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience globale et trois (03) ans d'expérience dans les travaux similaires ; un chef chantier de niveau DTI en Génie Civil ou équivalent ayant au moins trois (03) ans d'expérience globale et deux (02) ans dans les travaux similaires (joindre les diplômes légalisés et les curricula vitae actuels du personnel proposé c'est-à-dire datant d'au plus d'un (01) mois à date de remise des offres paraphés à chaque page, datés et signés à la dernière page) ;
- Disposer en propre ou en location et en bon état les matériels suivants : une bétonnière de capacité 150 litre au moins ; un vibreur ; un véhicule de liaison ; un échafaudage métalliques, lot de petit outillage de maçonnerie (pelles, truelles, cordeau, équerre, fil à plomb, décimètre, pioche, houe etc.).

NB :

Ces travaux déjà exécutés par l'entreprise doivent être prouvés par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administration publique, sociétés ou offices d'état ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) pour les trois (03) dernières années.

Le candidat doit justifier les matériels en propre par les preuves de propriété (photocopie légalisée par le tribunal de la carte grise). Le maître d'ouvrage se réserve le droit de visiter le parc de matériels des candidats aux fins de constater leur effectivité et leur état de marche avant l'attribution provisoire des lots de travaux. Tout constat contraire aux déclarations faites dans les offres ou tout usage entrainera le rejet de l'offre du candidat concerné. La liste du matériel indiqué ci-dessus n'est qu'un minimum. Le soumissionnaire suivant sa méthodologie de travail proposera le matériel suffisant pour la réalisation des travaux.

Les entreprises naissantes sont autorisées à fournir, en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement suivant :

Section I : Instructions aux Candidats

1. Un Directeur Technique qui doit être un ingénieur de conception en Génie Civil ou équivalent ayant au moins dix (10) ans d'expérience dont cinq (05) ans au moins en construction de bâtiments (Curriculum vitae + diplôme légalisé au tribunal faisant foi + attestation de travail).
2. Un Conducteur des travaux de niveau Licence Professionnelle en Génie Civil ou équivalent ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont cinq (05) ans en construction de bâtiments (Curriculum vitae + diplôme légalisé au tribunal faisant foi + attestation de travail).
3. Un Chef de chantier de niveaux DTI en Génie Civil ou équivalent ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dont trois (03) ans en construction de bâtiments (Curriculum vitae + diplôme légalisé au tribunal faisant foi + attestation de travail).

o Condition d'ordre financier :

- ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2018 ; 2019 ; 2020) au moins supérieur ou égal au montant de la soumission de chaque lot.
- ✓ Produire une attestation de capacité financière d'une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoir liquide destinés exclusivement aux travaux d'un montant au moins de deux millions quatre cent mille (2.400.000) francs CFA pour le lot 2 et d'un montant au moins d'un million neuf cent mille (1 900 000) francs CFA pour le lot 1 ou peut bénéficier de crédit bancaire de l'ordre de 30% du montant de son offre
- ✓ Fournir les états financiers des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) certifiés par le service des impôts et un expert-comptable agréé en République du Bénin. Les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois années d'expérience devront fournir leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- ✓ Les entreprises naissantes doivent en plus de l'attestation de capacité financière, fournir la preuve d'une assurance risques professionnels couvrant le montant de son offre et la durée d'exécution des travaux.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles.

L'attribution du marché se fera à l'offre évaluée la moins disante et techniquement conforme pour l'essentiel. (Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées).

5. Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois pour chaque lot** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

Section I : Instructions aux Candidats

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 306, 3^{ème} étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes à compter du *16 août 2021*

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie de la Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 306, 3^{ème} étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) E-mail : sprmp_mcvdd@cadredevic.bj, 01 BP 3502 Cotonou, à compter du *La Demande de renseignements et de prix en version papier sera immédiatement remis aux candidats* sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP ou adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement¹ de leur choix. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), bureau 315, 3^{ème} étage du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) e-mail : sprmp_mcvdd@cadredevic.bj, 01 BP 3502 Cotonou au plus tard le *31 Août 2021*. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : *salle de conférence de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) à 10 heures 30 minutes*. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre-vingt dix mille (90 000) pour le Lot1 et d'un montant de Cent dix milles (110 000) francs CFA pour le Lot2**. Les offres seront valides pour une période de 30 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

11. Les offres doivent être présentées et déposées par lot.

12. Compte tenu de l'importance des travaux, il sera exigé des attributaires provisoires la constitution des garanties suivantes :

- ✓ Une garantie de bonne exécution ou de cautionnement définitif d'une valeur égale à 5% du montant du marché attribué, constituée dans les dix (10) jours

¹ La procédure d'acheminement est généralement la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé.

Section I : Instructions aux Candidats

suivant la notification du marché. Elle sera libérée après la réception provisoire des travaux ;

- ✓ Une garantie de retenu d'une valeur de 5% du montant du marché attribué qui sera libérée après la réception définitive des travaux.



La Personne responsable des marchés publics,

Michel Kouèssi YACOBI



